

Termes et Conditions du Concours

1. Organisation du concours (ci-après appelé tirage au sort) :

Le tirage au sort est organisé par Entraînement Journey Inc, dont le siège social est situé au 220B René-A.-Robert, Sainte-Thérèse, J7E 0C5.

2. Objet du Tirage au Sort :

Le tirage au sort permet aux participants de tenter de gagner 3 mois de suivi personnalisé offerts par Entraînement Journey Inc.

3. Conditions de Participation :

- Le tirage au sort est ouvert à toutes les personnes majeures résidant au Québec.
- Les employés de Entraînement Journey et leurs familles immédiates ne sont pas éligibles à participer.
- La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

4. Modalités de Participation :

- Pour participer, les participants doivent s'inscrire via le formulaire en ligne dédié à cet effet lors de l'événement Rosemère en Santé et fournir une adresse email valide.
- Un seul bulletin de participation par personne sera accepté.

5. Durée du Tirage au Sort :

Le tirage au sort se déroulera le 9 juin 2024. Les participations reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

6. Désignation du ou de la gagnant.e :

- Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les inscriptions valides.
- Le tirage aura lieu le 10 juin 2024 et le gagnant sera contacté par email à l'adresse fournie lors de l'inscription.
- Le ou la gagnant.e doit avoir la certitude de pouvoir suivre un programme d'entraînement et ne pas avoir reçu de contre-indication d'un médecin à pratiquer des activités physiques

7. Prix :

Le gagnant recevra 3 mois de suivi personnalisé, d'une valeur de 900\$ avant taxes. Ce suivi comprend une évaluation initiale complète, un suivi hebdomadaire via un journal électronique, un suivi mensuel en personne ou en virtuel, 3 plans d'entraînement et un suivi en alimentation axé sur les objectifs du ou de la gagnant.e.

8. Remise du Prix :

Le prix sera remis sous la forme de suivi en personne et virtuel.

Le prix n'est ni échangeable, ni transférable, ni remboursable en espèces.

Le suivi doit être exécuté entre le 14 juin 2024 et le 14 septembre 2024.

9. Utilisation des Données Personnelles :

- En participant au tirage au sort, les participants acceptent que leur adresse email soit utilisée par Entraînement Journey Inc pour les contacter en cas de gain et pour recevoir des informations, des promotions, et des offres spéciales.
- Les participants peuvent se désinscrire de la liste de diffusion à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription présent dans chaque email.

10. Responsabilité :

- Entraînement Journey Inc ne saurait être tenu responsable en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté perturbant le tirage au sort et empêchant l'attribution des prix.
- Entraînement Journey Inc ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de décès ou de blessures survenant pendant ou après l'utilisation des services offerts dans le cadre du suivi personnalisé.

11. Acceptation des Termes et Conditions :

La participation au tirage au sort implique l'acceptation pleine et entière des présents termes et conditions.

12. Loi Applicable :

Le présent règlement est soumis à la loi RLRQ, c. L-6.

Pour toute question ou clarification, veuillez contacter Entraînement Journey Inc.

Entraînement Journey Inc
220B René-A.-Robert,
Sainte-Thérèse, J7E 0C5
450-971-1000
info@journeytraining.ca

